



Jour férié et jour de repos

Par **LEMOINE Romain**, le **28/04/2018** à **07:42**

Bonjour,

Mon employeur a de lui-même instauré une règle en matière de repos hebdomadaire. Si un jour férié tombe un lundi (et uniquement un lundi) alors notre jour de congés hebdomadaire est supprimé. Pour information nous avons tous un jour de repos hebdomadaire qui reste le même à longueur d'année. Celui qui a tous ses lundis de repos n'est évidemment pas impacté. Si le jour férié tombe un autre jour, tout le monde conserve son jour de repos habituel. Est-ce légal ?

Merci d'avance.

Par **janus2fr**, le **28/04/2018** à **08:45**

Bonjour,

Il semble que vous ayez déjà ouvert un sujet pour cette question ici :

https://www.legavox.fr/forum/travail/salarie/conges-vacances/jour-ferie-repos-hebdomadaire_107320_1.htm

Merci de continuer là-bas, je ferme ici...